



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2023 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section sciences industrielles de l'ingénieur option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie des constructions, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Présidente

Mme Pascale COSTA
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Vincent MONTREUIL
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Secrétaire générale

Mme Carole FABRE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de BORDEAUX

Membres du jury

Mme Marie-Hélène AZAM
Professeure agrégée

Académie de NANTES

Mme Mathilde BAILLEUL
Professeure agrégée

Académie d' AMIENS

M. Benoit DUCASSOU
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

M. Philippe DURAND-TERRASSON
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NICE

Mme Brigitte FLAMAND
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

M. Jean-Claude FRICOU
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Jean-Martial HAEFFELIN
Professeur agrégé

Académie de NANTES

Mme Dorina MANGLON
Professeure agrégée

Académie de LA REUNION

M. Xavier MARTIN
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

Mme Claire OMS
Maîtresse de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

M. Erwan PROUST
Professeur agrégé

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Loïc RYO
Professeur agrégé

Mme Anne SZYMCZAK
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

M. David THEISEN
Professeur agrégé

M. Jean-Luc VALLIAMÉE
Professeur de chaire supérieure

M. Jérôme ZUANON
EC. R Professeur agrégé

Académie de NANCY-METZ

Académie de PARIS

Académie de RENNES

Académie de LA REUNION

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 décembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU